

Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine) et **tes**. » Le joueur tient sa raquette latéraux. Contrairement au tennis

# Projet éolien : les riverains veulent se bouger

**Tramain** — La réunion publique organisée, mercredi, a réuni une cinquantaine de riverains des actuels et futurs parcs éoliens. Une association est en passe d'être créée.

Durant sept ans, le collectif Apterr (association apolitique de défense de riverains de la Rosette) a bataillé contre le projet éolien de Trédias, pour finalement obtenir gain de cause auprès du conseil d'État et le démantèlement du site, où trois éoliennes de 150 m devaient être érigées.

À l'invitation de la mairie, mercredi soir, Gérard Bonaventure et Joseph Poiradeau, respectivement président et vice-président d'Apterr, ont exposé leur expérience et donné quelques conseils à une cinquantaine de personnes, à la salle des fêtes de la commune, qui pourrait être entourée d'éoliennes, si les projets annoncés voient le jour, en plus des installations existantes.

« **Nos motivations sont de défendre nos droits de citoyens. Nous ne sommes pas des anti-éoliens primaires** », a dit en substance le président d'Apterr qui a retracé l'histoire de la bataille juridique et financière. Pour étayer son dossier, Apterr a eu recours à un drone professionnel, deux ballons style Zeppelin (dirigea-



Pim Verchuren (riverain), Joseph Poiradeau et Gérard Bonaventure, de l'association Apterr et le maire, Benoît Després.

PHOTO: OUEST-FRANCE

ble) de la société Phodia représentant une éolienne, afin de mieux visualiser l'impact, elle a fait appel à un huissier et des avocats spécialisés.

**« Il faut créer une association »**

« **Pour nous, une association est un outil démocratique** », ont assuré les intervenants. Les principes fonda-

mentaux de l'association en cours de création sont l'apolitisme, le respect des autres et l'harmonie du cadre de vie. Les habitants de Tramain, Jugon-les-Lacs et Plénée s'unissent et se mobilisent afin de préserver leur cadre et qualité de vie.

« **Après la première réunion publique, on s'est dit, il va falloir se bouger mais pour se bouger il faut créer une association pour défendre les**

**acquis, la valeur de l'immobilier et le patrimoine** », a indiqué Daniel Robert (riverain). Pim Verchuren (riverain) a présenté la feuille de route de la future association qui sera créée dans les jours prochains et qui planchera sur les risques sanitaires, environnementaux et financiers avec notamment une perte de la valeur immobilière, locative et touristique et les risques industriels. Informer correctement la population en apportant des éléments sourcés reste l'un des objectifs de l'association dont Gérard Bonaventure, concerné par les éoliennes de Jugon, fera partie.

Si les trois éoliennes de 200 m de haut, d'une puissance de 3 Megawatt installées par IEL dans la zone des Quatre-Routes à Jugon-les-Lacs et deux autres aux Landes de Bréhénier en Plénée-Jugon posées par Abo Wind, d'une puissance de 6 MW « **puissance jamais vue sur la terre** » étaient implantées, elles s'ajouteraient aux douze machines actuelles de Plestan, de 110 à 165 m et d'une puissance de 2,4 MW à 3 MW.